



Le droit de l'assistante sociale scolaire

Par impossiblemaisvrai, le 28/02/2013 à 21:47

bonjour

je suis la maman de 3 enfants,(on les nomera A, B et C je suis divorcée du papa de ma première fille et j'ai ensuite eu deux filles avec mon époux. il y a 3 ans la fille de mon époux (D) (car lui aussi a une fille d'un précédent mariage) donc 4 filles au foyer(A B C et D).D a des troubles du comportement connus depuis ses 3 ans, et lorsqu'elle est venue c'était pour vivre dans une famille car sa maman n'était pas souvent là et D avait besoin d'amour.les années suivant son arrivée ont été pour ma part une grande déception car ses troubles se sont amplifiés et elle n'a fait que vouloir me séparer de son papa.j'ai tout essayé, la faire suivre, discuter avec ect...il y a eu un peu de moment de calme.mais depuis 6 mois elle n'a fait que mentir sur tout il n'y avait plus moyen de la maîtriser et elle avait trop de haine sur le cœur (car il y a 1 an elle a demandé à sa maman si elle l'a reprendrait et celle-ci lui a répondu :non il n'en serait jamais question.donc voilà pourquoi D était incontrôlable.j'ai demandé à mon époux de me protéger d'elle car elle devenait de +en plus violente envers moi mes autres filles et même envers mon époux.cette année elle m'a agressée et a dit que c'est moi qui l'ai tapée et donc elle a dit ça à l'école à l'assistante sociale, et ma fille A qui était mal de part cette ambiance à la maison s'est confiée également en disant juste qu'elle voudrait aller vivre chez son papa.entre ses deux commentaires il s'est passé plusieurs mois.l'assistante sociale n'a ni téléphoné, ni même convoqué les parents et d'un seul coup on reçoit une convocation au commissariat de gendarmerie pour violence sur enfants.... sur ce coup-là elle a réussi à aller chez sa mère mais pour autant elle a réussi à nous causer beaucoup de tristesse et de drames car on a su d'autres déclarations qu'elle aurait faites sur mon époux aussi....car il sait comme moi qu'il n'y a jamais eu de violence, j'en serais pas capable. est-ce qu'une assistante sociale qu'on ne connaît pas a ce droit de nous juger sans savoir notre vérité?

je vous remercie.

pour ce qui est du dossier nous avons des assistantes sociales qui vont venir à la maison

mardi pour savoir comment mes puces vivent a la maison.
merci d avance